



## Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille dix huit  
Le 25 Avril à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Madame MONSEIGNE Célia, Président de séance.

Date de convocation le 17 Avril 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37  
NOMBRE DE PRESENTS : 24  
NOMBRE DE VOTANTS : 29

**Objet : Marchés de travaux – Attribution Travaux de réhabilitation d'un bâtiment destiné à accueillir le Point Rencontre Information Jeunesse**

Présents : 24

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts) BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée) FUSEAU Michael (Pugnac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée) GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg) JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LARRIEU Josette (Saint Gervais), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée) MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (Lansac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5

COUPAUD Catherine (Pugnac) pouvoir à FUSEAU Michael, DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac) pouvoir à BOBET Aranud, FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac) pouvoir à AYMAT Pascale, GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pouvoir à ROUX Jean, LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac) pouvoir à LAVAUD Véronique,

Absents excusés : 8

BLANC Jean Franck (Teuillac), BOURSEAU Christiane (Virvac), COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac) DUMAS Alain (Saint Gervais), MABILLE Christian (Peujard) MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), SAGASTI Sylvie (Peujard),

**Secrétaire de séance : Sylvie LOUBAT**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu la délibération n°2017-156 du 25 octobre 2017 relative à la validation de la phase APD du projet de réhabilitation du local sis place du champ de Foire en Point Rencontre information Jeunesse,

Considérant le marché à procédure adaptée publié au journal d'annonce légal Sud-Ouest le 20 mars 2018, concernant les travaux de réhabilitation d'un bâtiment destiné à accueillir le Point Rencontre Information Jeunesse,

L'opération consiste en une reprise totale de la toiture, du sol ainsi que des murs intérieurs.

Le marché contient 11 lots :

- 01 - Démolition-Gros Œuvre
- 02- Charpente Couverture Zinguerie
- 03- Menuiseries extérieures et intérieur aluminium
- 04- Plâtrerie sèche
- 05- Menuiseries intérieures bois
- 06- Electricité VMC
- 07- Plomberie Sanitaire
- 08- Climatisation Chauffage
- 09- Revêtements sols scellés
- 10- Revêtements muraux-Peinture sols collés
- 11- VRD

Le Président a préparé les consultations sur la base du dossier du maître d'œuvre, et les offres ont été reçues jusqu'au 06 avril 2018 à 12h00.

Le lot n°2 n'ayant reçu aucune offre, un marché négocié sans publicité a été passé pour pourvoir ce lot.

Le lot n°8 ayant reçu une seule offre, non conforme, a été déclaré infructueux. Un marché négocié, sans publicité, a été passé pour pourvoir ce lot.

Vu l'analyse du Maître d'œuvre de l'opération,

lot	intitulé	Titulaire	Montant offres HT
1	Démolition-Gros Œuvre	DUMAS	112 718,75€
2	Charpente Couverture Zinguerie	DUPUIS	21 204,55€
3	Menuiseries extérieures et intérieur aluminium	SELLIER	29 429,49€
4	Plâtrerie sèche	S2PS	28 741€
5	Menuiseries intérieures bois	SELLIER	5 002,12€

6	Electricité VMC	HOUSSIERE	13 708,29€
7	Plomberie Sanitaire	ACP33	6 253,47€
8	Climatisation Chauffage	ALPIPAC	9 183€
9	Revêtements sols scellés	GUENEC	17 435,20€
10	Revêtements muraux-Peinture sols collés	COURBIN	5 063,40€
11	VRD	BOUCHER TP	9 683,50€
	<b>TOTAL</b>		<b>258 422,77€</b>

Soit un total de 258 422,77€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- De valider le choix des entreprises conformément à l'analyse des offres menée par la maîtrise d'œuvre.
- D'autoriser, Monsieur le Président ou son représentant dûment délégué par arrêté, à signer tout acte relatif aux marchés avec les entreprises attributaires, et à prendre toutes les décisions concernant le règlement des marchés dans la limite des crédits budgétaires et de conclure les avenants s'y rapportant dans la limite des crédits budgétaires disponibles.

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac

Le 26 Avril 2018.

Pour le Président empêché,  
La Vice-présidente,

C.MONSEIGNE.



Envoyé en préfecture le 26/04/2018

Reçu en préfecture le 26/04/2018

Affiché le



ID : 033-243301223-20180426-201850-DE